

est devenu le chef de file des petites puissances et des puissances moyennes. Grâce à cette réputation, le Canada est devenu le pays sur lequel le groupe afro-asiatique a spontanément jeté les yeux pour les orienter. Des progrès avaient été accomplis dans cette voie, lorsque soudain le Canada a subi un recul sérieux non seulement dans la confiance du groupe afro-asiatique mais aussi des puissances moyennes et des petites puissances.

Voici à peu près comment c'est arrivé. L'Inde a proposé un projet de résolution tendant à rendre encore possible une prochaine réunion au sommet. Il ne s'agissait que d'une motion de procédure, sans grand principe en vue. Le Canada a voté avec les grandes puissances, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, tandis que tous les autres pays du Commonwealth, sauf l'Australie, bref, les autres 94 nations représentées à l'Assemblée, ont approuvé de leur voix la résolution indienne ou se sont abstenus de voter. Notre initiative en votant de la sorte a profondément offensé l'Inde, déçu les petites et les moyennes puissances et étonné le groupe afro-asiatique. On a eu, en général, l'impression que nous nous tenions avec les grandes puissances ou que nous étions tenus par elles. Enfin, il en est résulté pour nous une perte de prestige, non seulement aux yeux de nos vieux amis fidèles, mais aussi aux yeux de nos nouveaux amis, et il est devenu évident que nous comencions à perdre notre situation enviable de chef de file.

Cependant, la question présente, honorables sénateurs, un côté plus intéressant. J'ai le plaisir de dire que, grâce à sa proposition de ménager une rencontre des grandes puissances, afin de tenter de mettre un frein à cette folle course aux armements, le Canada a déjà regagné un peu de son prestige qui, je le répète, était à la baisse. Notre secrétaire d'État aux affaires extérieures, l'honorable Howard Green, a prononcé un excellent discours en proposant ce projet de résolution. Il a parlé avec éloquence et une sincérité profonde. Son discours a été bien accueilli en général, surtout par le groupe afro-asiatique et aussi par nos anciens admirateurs, les petites et moyennes puissances. Étant donné que l'honorable M. Pearson avait formulé des propositions semblables dans un discours prononcé la veille à Halifax, la position de M. Green s'en est trouvée renforcée dans les efforts de celui-ci pour redonner au Canada la place qu'il occupait déjà à la tête des petites et moyennes puissances, place qu'il espère occuper aux yeux du groupe afro-asiatique.

Honorables sénateurs, avant de terminer mes observations sur l'Organisation des Nations Unies, je tiens au moins à mentionner les noms des autres représentants parlementaires qui s'y trouvaient pendant mon séjour.

J'en ai déjà nommé trois. Je mentionnerai également le député Wallace Nesbitt qui possède une grande connaissance des rouages complexes de l'Organisation des Nations Unies et remplit d'une façon très honorable pour lui-même et pour notre Parlement un poste comportant beaucoup de responsabilité, celui de suppléant du ministre durant les absences de celui-ci. Je ne peux parler en termes trop élogieux de la façon dont MM. Martial Asselin et Arthur R. Smith, tous deux députés, remplissent leurs fonctions comme délégué et délégué suppléant, respectivement. Chacun d'eux représente le Canada à un comité qui exige non seulement la connaissance des problèmes à l'étude, mais aussi une façon agréable et convaincante d'aborder ces problèmes. Ils sont exceptionnellement compétents.

Les observateurs parlementaires qui étaient présents en même temps que moi sont MM. Chester MacRae, F. C. Stinson, J.-P. Racine et Harold Winch, tous députés. Tous s'occupaient de leur tâche avec fidélité et ils ont sans doute grandement bénéficié de leur séjour à l'ONU. Si je le puis, j'ajouterai quelques mots à l'endroit de M. Harold Winch qui a suivi avec beaucoup de diligence les délibérations du comité sur le désarmement. Il n'a jamais manqué une séance de ce comité chargé d'étudier la question du désarmement. Lorsque le comité ne siégeait pas, ce député se mêlait avec beaucoup de gentillesse aux autres délégués, surtout ceux venant de pays qui ont récemment été admis à titre de membres des Nations Unies. Sa façon d'agir a largement aidé le Canada.

Le représentant permanent du Canada à l'ONU est M. Charles Ritchie qui, les honorables sénateurs le savent, détient le rang d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Il occupe un poste très difficile et très astreignant, qui exige du doigté et du tact non seulement durant la période où l'Assemblée générale est en session mais durant toute l'année.

Le temps ne me permet pas de mentionner les noms des autres représentants, délégués suppléants et conseillers qui composent la délégation canadienne. Peut-être devrais-je signaler le nom de M^{me} Steen qui fait partie de notre délégation. Je puis assurer les honorables sénateurs qu'elle s'acquitte de ses fonctions d'une manière aussi splendide que le faisait la sénatrice de Victoria (l'honorable M^{me} Quart). Le Canada a vraiment raison d'être fier de ses représentants. Je n'ai rencontré personne qui prenait sa tâche à la légère. Tous étaient sincères et fidèles à leurs obligations et l'on peut en dire autant de tous les membres du personnel administratif et des membres de la délégation permanente du Canada à l'Organisation des Nations Unies.